

Kesimpta® (Ofatumumab) approuvé

mercredi 10 février 2021

L'autorité de régulation Swissmedic a accordé une autorisation de mise sur le marché au traitement de Kesimpta® (ofatumumab).

Depuis le lundi 1^{er} février 2021, Kesimpta® (ofatumumab) est autorisé en Suisse avec l'indication suivante :

- Pour le traitement des patients adultes atteints de formes actives rémission-rémitte de la sclérose en plaques (SEP).

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch